

Le Centre de Terminologie

Ou la traduction considérée comme service public



Le Canada est officiellement bilingue depuis près de trois ans. En faisant aboutir sur le plan législatif le projet qui visait à faire de l'anglais et du français les deux langues officielles du pays, le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau s'est engagé en 1969 dans un programme ambitieux au terme duquel les services fédéraux doivent être assurés dans les deux langues (1). En 1971, plus de quatre cent cinquante unités de langue française ont été créées dans la fonction publique canadienne. Ces unités travaillent en français dans leurs communications internes et leurs relations avec les organismes officiels. Dans les communications externes, elles desservent en français le public francophone et en anglais le public anglophone. Ces dispositions nouvelles ont fait naître un énorme besoin de traduction et de recherches linguistiques.

Le Bureau des traductions du gouvernement fédéral possède un Centre de terminologie qui constitue pour les agents de l'Etat une sorte de S.V.P. spécialisé dans les langues. Une trentaine de terminologues (ils étaient quinze l'année dernière) s'y emploient à constituer un corpus de termes aussi complet que possible dans les deux langues officielles. Leur travail de recherche vise à déterminer avec rigueur le sens des mots et expressions, et surtout la meilleure manière de « rendre » dans l'autre langue l'idée exprimée dans la première. Une importante

1. La loi s'applique aux soixante organismes qui dépendent du gouvernement fédéral (ministères, sociétés d'Etat, conseils, commissions, agences, etc.), mais non aux organismes qui dépendent des gouvernements provinciaux.

bibliothèque leur est nécessaire : le Centre dispose de trois mille ouvrages de référence et dépouille méthodiquement les périodiques spécialisés. La constitution d'un fichier central — aujourd'hui, près de cent trente mille fiches — est le premier résultat de ce grand effort collectif. Il constitue la « mémoire » du Centre et celui-ci envisage de recourir bientôt à l'ordinateur pour automatiser la consultation et l'établissement de vocabulaires spécialisés.

Le Centre reçoit chaque jour, le

plus souvent par téléphone, plusieurs dizaines de demandes de conseils qui n'émanent pas seulement d'organismes fédéraux, mais aussi bien de services provinciaux, d'universités, de services de traduction étrangers, etc. Il publie *l'Actualité terminologique*, mensuel auquel le grand public peut s'abonner, et des études lexicologiques qui s'adressent aux traducteurs professionnels. Pour ne citer que quelques exemples, des études ont paru sur la traduction en français des mots *tax*, *taxable*, *taxation*, *taxing*, sur le mot *capital*, sur les oiseaux du Canada, les relations de travail, l'incendie, les supermarchés, l'aéronautique.

Le Centre joue en même temps un rôle important dans la normalisation de la terminologie française. Les sources auxquelles il puise s'inscrivent dans le champ lexical du français universel : les termes et expressions qu'il propose doivent être conformes au bon usage, faute de quoi le Centre perdrait sa raison d'être. Les Canadiens ne doivent donc pas s'étonner s'il préconise parfois l'emploi de termes qui contrarient des habitudes en tournant le dos à des clichés bien ancrés dans le « français de traduction ».

Qu'est-ce que la francophonie ?

Le point de vue canadien



Sur *le Canada et le monde francophone*, M. Léo Cadieux, ambassadeur du Canada en France, a prononcé récemment, devant le Comité central du rayonnement français, une conférence dont nous donnons ici des extraits (1).

1. Né à Saint-Jérôme (Québec), M. Cadieux a d'abord été journaliste. Elu en 1962 député à la Chambre des communes du Canada, dans la circonscription de Labelle (Québec), il est ministre de la défense nationale de 1967 à 1970, date à laquelle il est nommé ambassadeur à Paris.

Le mot francophonie, qui est imprécis et se prête à toutes les interprétations, est-il le meilleur pour décrire une situation nourrie du passé reposant sur des valeurs actuelles, mais aux prises avec le mouvement excessif d'un monde en devenir ? La francophonie se manifeste dans tous les domaines avec les orientations les plus diverses. Si elle constitue l'un des principaux fondements de notre existence et de notre action, la langue française reçoit par l'intermédiaire d'organismes nationaux